

NÉCESSITÉ ET PLUS-VALUE D'UN PARTENARIAT SANTÉ / JUSTICE EN PROMOTION DE LA SANTÉ ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

Colloque
« Santé en détention : constats et actions »

19.05.2021



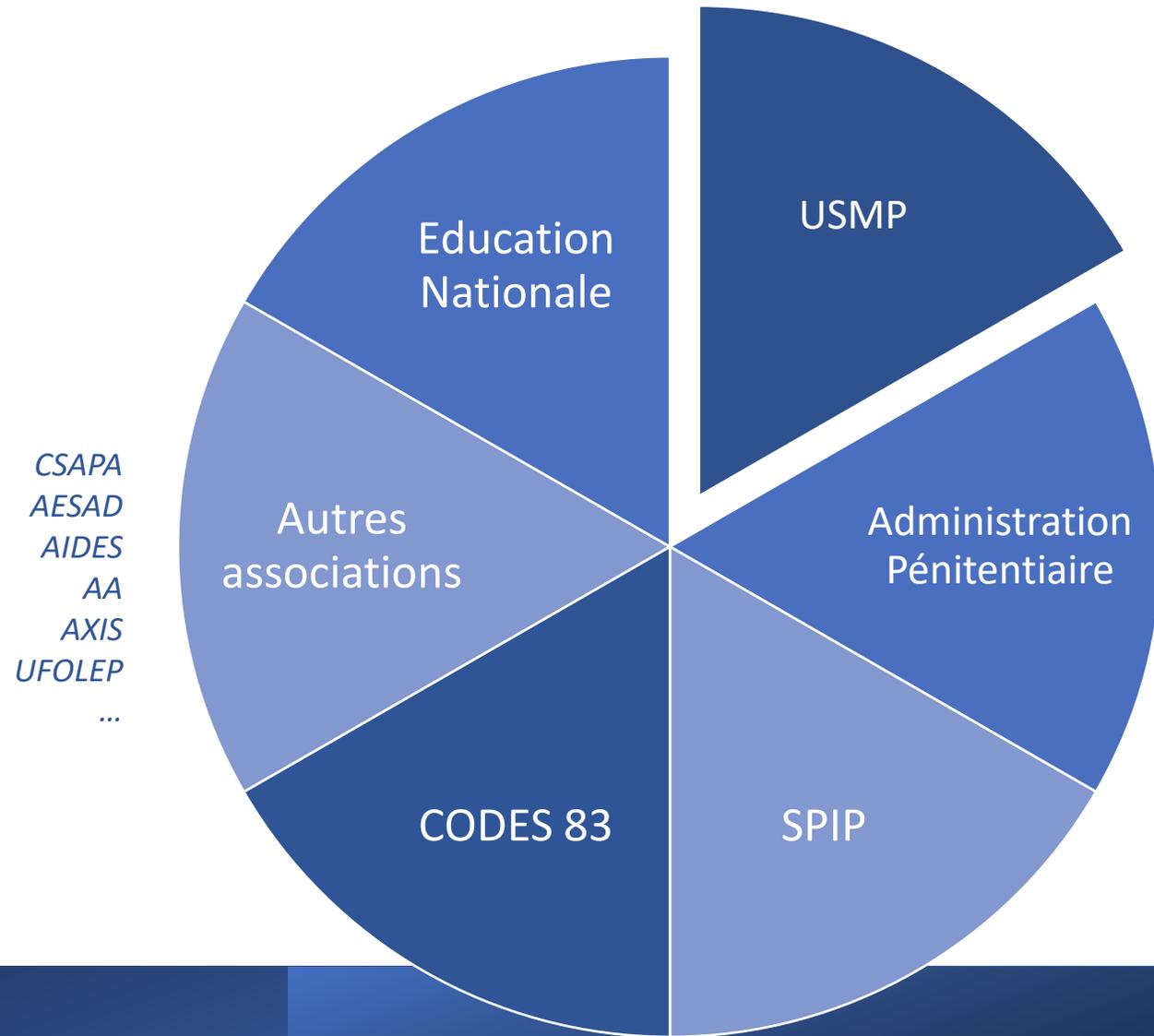
PLAN

1. Introduction : l'évolution d'une dynamique partenariale vers la co-construction
2. Différents acteurs impliqués / à impliquer pour la promotion de la santé
3. Expérience d'un processus de co-construction d'un programme de promotion de la santé avec les partenaires et plus-value
 - Formations-actions*
4. Dynamique partenariale de projets en faveur de la promotion de la santé
 - 4A. Jardin potager porté par l'Administration Pénitentiaire*
 - 4B. Canal Santé Sport porté par le CODES 83 et l'USMP*
 - 4C. Groupe de santé communautaire*
 - 4D. Programme de Réflexion sur les Addictions et les Dépendances (PRAD)*
5. Freins et leviers de la dynamique partenariale
6. Conclusion : une démarche globale en évolution et des perspectives

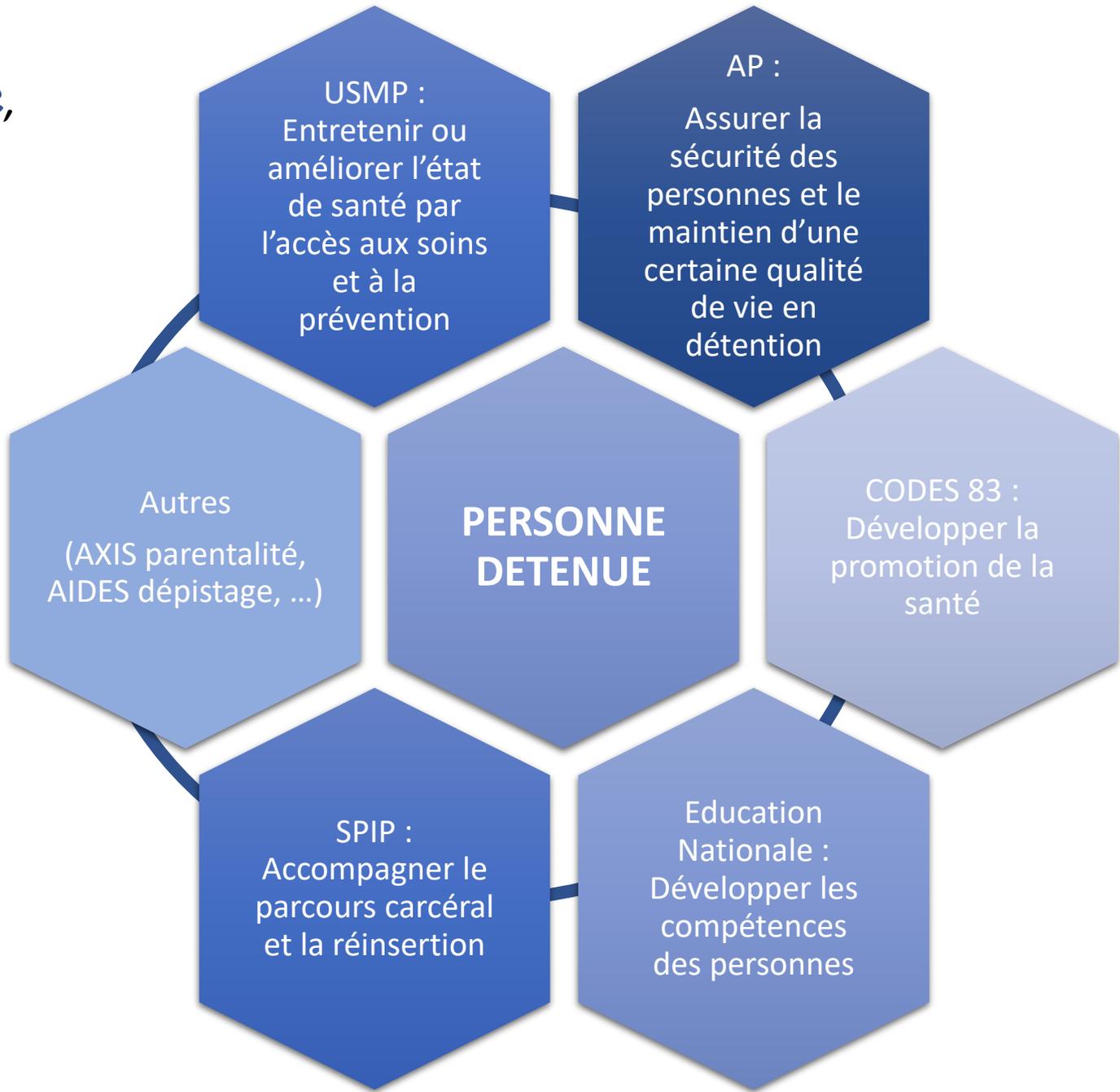
1. INTRODUCTION

- De projets thématiques à une approche globale : naissance du Canal Santé
- Colloque « Promotion de la santé en milieu carcéral » (2019) porté par le Ministère de la Justice et Ministère de la Santé
- Co-construction grâce aux partenariats et aux projets déjà menés
- Accroissement de l'expertise réciproque
- Des temps de concertation & des projets de plus en plus partagés
- Une question de dynamique interne vers une évolution globale

2. Différents acteurs impliqués / à impliquer dans la promotion de la santé

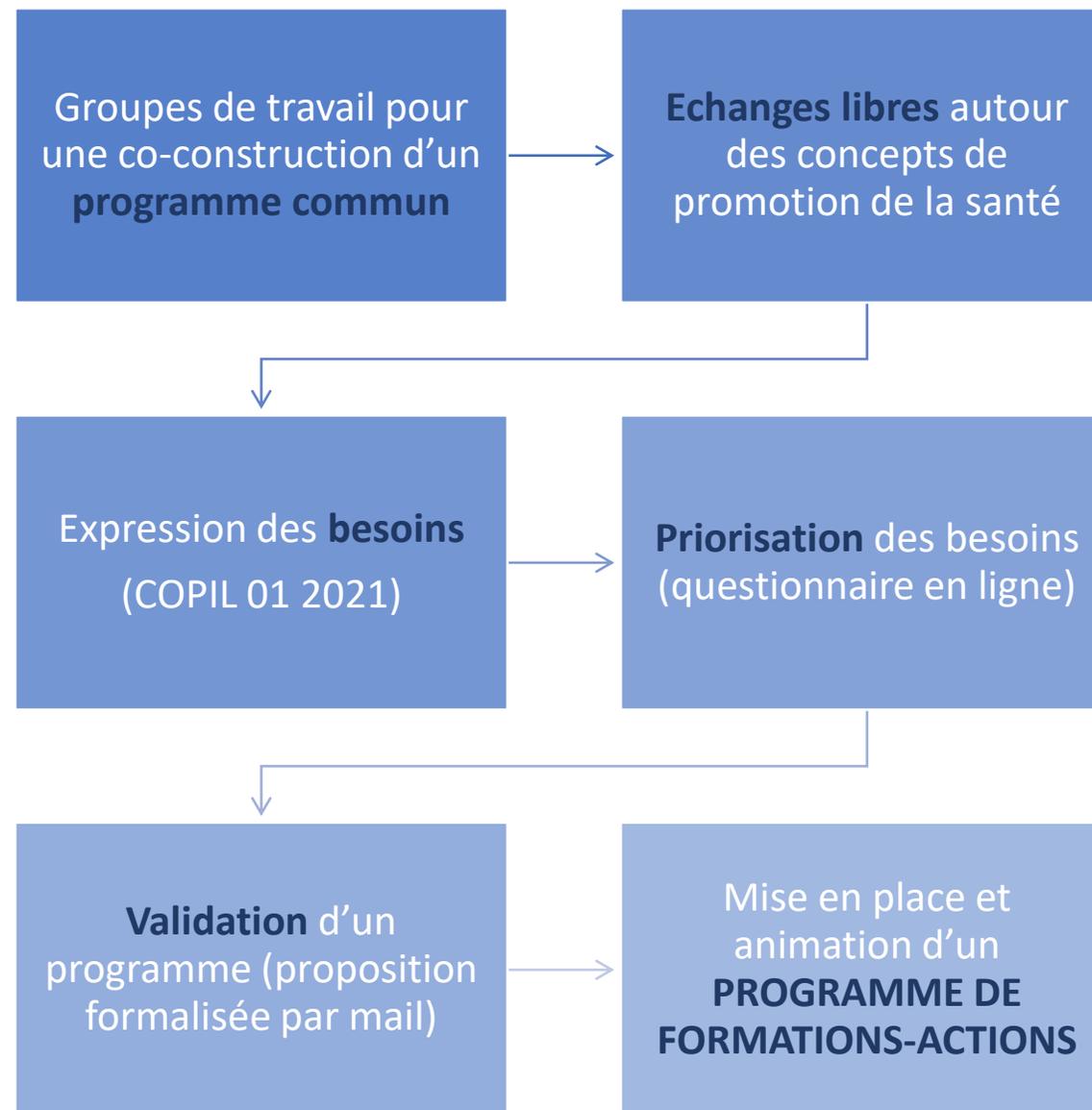


La promotion de la santé,
un outil fédérateur
au croisement des
objectifs de chacun



3. Expérience d'un processus de co-construction d'un programme de promotion de la santé avec les partenaires et plus-value

Un processus



Exemple d'un programme partagé de formations-actions

3. Expérience d'un processus de co-construction d'un programme de promotion de la santé avec les partenaires et plus-value

Points clés

- Implication de toutes les parties
- Concertation avec les personnes clés pour une mobilisation générale
- Adaptation des formats, des contenus, des canaux de communication

Plus-value

Une base de connaissances communes :

- Interconnaissance des services
- Décloisonnement
- Qualité du dialogue autour des situations des personnes détenues : orientation, gestion des situations
- Prise de recul sur la posture professionnelle et développement de compétences

4. Dynamique partenariale en faveur de la promotion de la santé

Charte d'Ottawa et stratégies de promotion de la santé

Nécessité d'agir à différents niveaux :

Elaboration de politiques publiques saines



- Mise à disposition de matériel dans l'environnement
- Accès à des actions spécifiques
- Campagnes de communication
- Espace de socialisation

Création d'environnements favorables



- Actions par les pairs
- Groupe de santé Communautaire
- Pair-aidance
- Co-détenus de soutien
- Journal interne MursMurs
- Canal vidéo interne

Renforcement de l'action communautaire



- Ateliers collectifs d'éducation pour la santé
- Accompagnement individuel à visée éducative

Acquisition d'aptitudes individuelles



- Offre de soins
- Formation partagée des professionnels

Réorientation des services de santé



-> A ces différents niveaux, la dynamique partenariale est indispensable

4A. Exemple du projet “Canal Santé Sport” activité physique adaptée sur ordonnance

Dynamique
partenariale en
faveur de la
promotion de la
santé

Charte d'Ottawa et stratégies de promotion de la santé

Nécessité d'agir à différents niveaux :

- Environnement : rôle de l'AP pour la mise à disposition de locaux et créneaux adaptés, pour la mobilisation des agents, modalités organisationnelles et de sécurité, accessibilité à du matériel adapté, orientation de personnes, ...
- Espace de socialisation : mise en place d'un groupe qui se rencontre régulièrement pendant 3 mois
- Compétences individuelles : co-animation avec l'US d'ateliers d'échanges auprès des personnes
- Offre de soins : accès à un bilan médical + diagnostic kiné
- Actions par les pairs : organisation partenariale d'évènements sport-santé avec l'implication des personnes dans l'organisation de la journée

-> Pour une évaluation qualitative partagée de l'action

4B. Exemple du projet de jardin potager

Dynamique partenariale en faveur de la promotion de la santé

Charte d'Ottawa et stratégies de promotion de la santé

Nécessité d'agir à différents niveaux :

- Environnement : installation d'un lieu dédié au jardin potager
- Espace de socialisation : mise en place d'un groupe qui sera chargé de l'élaboration et de l'entretien du jardin
- Compétences individuelles : compétences professionnelles, compétences psychosociales (estime de soi)
- Offre de soins : proposition d'une offre thérapeutique (jardin thérapeutique) au coeur du jardin potager
- Actions par les pairs : transmission du savoir / savoir-faire de la culture des plantations

-> Pour l'émergence d'un projet partagé

4C. Exemple du groupe de santé communautaire

Dynamique
partenariale en
faveur de la
promotion de la
santé

Charte d'Ottawa et stratégies de promotion de la santé

Nécessité d'agir à différents niveaux :

- Environnement : accès à un lieu dédié à ce groupe, la "salle bulle"
- Espace de socialisation : travail avec un groupe constitué sur plusieurs mois
- Compétences individuelles : compétences psychosociales (estime de soi)
- Actions par les pairs : création d'outils destinés à l'ensemble de la population carcérale, implication du groupe lors d'évènements santé

-> Pour un projet par les pairs,
soutenu par les partenaires

4C. Exemple du groupe de santé communautaire



L'EAU EST VITALE, PRÉSERVONS-LA !

"L'eau libère les frontières." Semedo

L'EAU ? POURQUOI ?
L'eau, élément indispensable à la survie... Si nous ne la préservons pas, les pays développés n'y auront plus accès d'ici 2040. La demande excédera l'offre... Ce phénomène est appelé « Stress hydrique ».

LES DANGERS

- Pénuries d'eau dans plusieurs pays du monde.
- Augmentation du taux de mortalité chez les plus jeunes et plus âgés.
- Augmentation des risques infectieux.

Et la liste est encore longue...

QUELQUES SOLUTIONS

- Recycler l'eau de la vaisselle pour les toilettes.
- Éviter les douches trop longues.
- Éviter de laisser couler l'eau du robinet.

Consommation d'eau par personne (%)

1 Boisson	6 Cuisine
12 Linge	20 Sanitaires
39 Douches	22 Divers

"Pas de vie sans eau." Agu

IDEE INGENUEUSE !
Recycler l'eau de la vaisselle pour les toilettes, ça sera réutilisée pour irriguer les champs. **UNE PIERRE DEUX COUPS !**

codes
Groupe Santé Communautaire

* Rapport entre les besoins en eau et les ressources disponibles. Un grand merci à : Adam G., Natalino S.C., Monzon M., Idriss A., Toufik H., Sofiane H.



Départ	Produits	Sans produits	Cannabis	Alcool	Écologie	Vivre-ensemble!
Écologie	Passez votre tour					Violences faites aux femmes
Vivre-ensemble!	Idees reçues		Arrivée	Choix de la catégorie		Radicalisation
Violences faites aux femmes	Traitement/Prévention			Activités Physiques		Avancez d'une case
Radicalisation	Dépliage			Alimentation		Dentaire
Produits	Transmission	Reculer d'une case	Dentaire	Sommeil		Sommeil
Sans produits						Alimentation
Cannabis	Alcool	Rejouez	Transmission	Dépliage	Traitement/Prévention	Idees reçues
						Activités Physiques



Jeu réalisé par le groupe santé communautaire du CPTLF

Dynamique partenariale en faveur de la promotion de la santé

VIH & VHC

UNE SEULE GOUTTE SUFFIT

POUR SE FAIRE DÉPISTER

RÉSULTAT IMMÉDIAT

VENDREDI 22.11.2019 & 27.11.2019
09H - 11H30 / 14H - 17H30 À L'UCSA
SUR DEMANDE : BULLETIN D'INSCRIPTION À REMPLIR



4D. Exemple du PRAD : Programme de Réflexion sur les Addictions et la Dépendance

Dynamique
partenariale en
faveur de la
promotion de la
santé

Charte d'Ottawa et stratégies de promotion de la santé

Nécessité d'agir à différents niveaux :

- Environnement : salle proposée au pôle de préparation à la sortie – seule activité possible pendant le passage au quartier disciplinaire
- Espace de socialisation : ateliers de groupe sur 3 séances qui permettent des échanges
- Compétences individuelles : compétences psychosociales (estime de soi) - réflexions sur les consommations et la réduction des risques liés aux consommations
- Offre de soins : proposition de suivi à l'US, informations sur lieux de soins à l'extérieur
- Actions par les pairs : beaucoup d'échanges dans les groupes et de soutien entre pairs

-> Un projet innovant, partenarial, à l'initiative de l'AP

5. Freins et leviers de la dynamique partenariale

Freins :

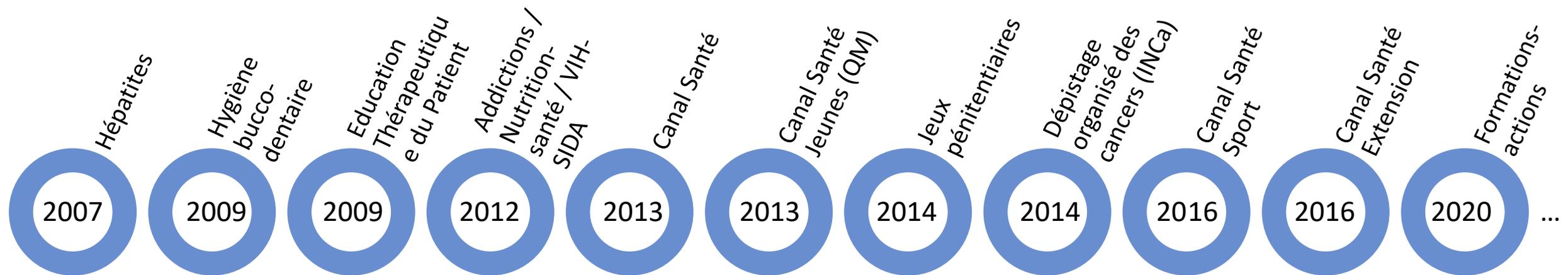
- Culture professionnelle en promotion de la santé (PS)
- Interconnaissance à développer
- Turn-over des acteurs
- Structure complexe (milieu fermé, acteurs issus de différentes structures)
- RH limitées pour développer la PS

5. Freins et leviers de la dynamique partenariale

Leviers :

- **Pluridisciplinarité des acteurs** : compétences diversifiées et complémentaires
- **Volonté des acteurs** de partager
- **Financements** ARS / MILDECA pour développer des projets de PS
- Un acteur légitime pour **coordonner** : l'USMP
- **Soutien fort** de l'AP dans la mise en oeuvre des projets de PS
- **Guide méthodologique** relatif à la prise en charge sanitaire des PPSMJ, **recommandations nationales** et **stratégies de santé publique** pour les PPSMJ, **conventions** partenariales santé / justice
- **Acteur** spécialisé en promotion de la santé ayant développé une expertise d'intervention en milieu carcéral (CODES 83) agissant comme **catalyseur** pour des projets de PS en partenariat avec AP / USMP, implication / motivation des soignants...

Une démarche partenariale en évolution au CPTLF



Vers une action globale de promotion de la santé

CONCLUSION

Une démarche globale en évolution et des perspectives

- **Impliquer les personnes détenues** dès la conception des actions
- Importance de la promotion de la santé comme partie intégrante du **projet d'établissement** pénitentiaire et **intégration de l'établissement dans son environnement local** (ex : PTSM du Var)
- Dynamique de promotion de la santé qui doit être **portée par le collectif**
- Evolution au niveau national vers une **politique globale** dans le cadre d'une réflexion Ministère de la Santé & Ministère de la Justice
- Des **perspectives** pour favoriser des actions de PS auprès des **personnes vulnérables** :
 - Personnes souffrant de troubles psychiques
 - Personnes âgées, personnes avec handicap
 - Personnes isolées (QI)

Merci pour votre attention

- Anne SOUILHAT, directrice des maisons d'arrêt au CPTLF
- Nabil HILALI, directeur adjoint du CPTLF
- Dr Laurence PERNICE, médecin coordonnateur USMP
- Axel ROZAND, chargé de projets CODES 83
- Mylène BAUDRY, chargée de mission CODES 83
- Mélanie PORTE, adjointe de direction CODES 83
- Dr Laurence PALLIER, directrice du CODES 83

